

Image not found or type unknown



AUDITION LIBRE POUVEZ VOUS M AIDER

Par **debrum**, le **24/11/2022** à **17:21**

Bonjour,

Je suis agent commercial indépendant. Je suis dans le marché du cbd et partenaire avec un fabricant de cbd.

J'ai recue une convocation de police pour une audition libre.

Tromperie sur une marchandise entrainant un danger pour l'homme ou l'animal.

J'ai envoyé un mail ou j'ai repris tous les éléments du site de mon partenaire et on me dit que j'ai trompé le client.

Le client a recue le mail mais n'a pas commandé.

Je ne suis pas encore auditionné, j'aimerais avoir votre aide sur la question.